



REGLEMENT RONDE DE RAMONVILLE 12/12 /2021

ORGANISATION

La Ronde de Ramonville est de retour après cette crise que nous avons connue. Notre équipe est motivée pour donner un bol d'air frais pour les passionnés du Running et du sport en général.

L'association d'athlétisme et de préparation physique l'« **Athletics Coaching Club Ramonville** » vous propose le parcours de l'Édition 2019 avec un cadre idéal le long du canal du midi et ses environs. Un parcours plat agréable et rapide sur Ramonville pour affoler encore les chronos en fin d'année.

PARCOURS

Le départ de la course est fixé sur le Pont Zuera le **12.12.2021 à 10 h**, et l'arrivée sur le Stade Municipal de Ramonville. Le parcours du 10 km sera comme l'année 2019 sur le site de la course. Merci de faire du repérage avant la course pour ceux qui ne connaissent pas le parcours. Lors de cette course, la circulation des véhicules sur les voies et les routes n'est pas interrompue, donc nous appelons à la vigilance de tous les coureurs et des nombreux signaleurs. Lors de cette Édition, nous allons avoir **la présence de meneurs d'allure** sur la course.

Et un **SAS préférentiel** sera mis en place sous présentation d'un justificatif de temps en fonction des places disponibles.

Cette année, le Pass sanitaire valide sera obligatoire et contrôlé au retrait des dossards. Le port du masque au départ de la course sera aussi obligatoire. Lors du ravitaillement les mesures de respect de la distanciation sociale devront être appliquées.

INSCRIPTION

Toute participation à cette compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une **licence FFA** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass'Running, délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- ou **d'une licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- ou d'une **licence compétition délivrée par la Fédération Française de Course d'Orientation, la Fédération Française de Pentathlon Moderne ou la Fédération Française de Triathlon en cours de validité à la date de la manifestation ;**
- ou d'une **licence délivrée par l'UNSS** (Union Nationale du Sport Scolaire) ou l'UGSEL (Union Gymnastique et Sportive de l'Enseignement Libre), en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire
- ou **d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme** en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.
- **D'un Pass Sanitaire valide : Test de moins de 72 heures** ou de votre **attestation de vaccination** en fonctions des restrictions en vigueur.

L'organisation de la course ne remboursera pas les frais d'inscriptions à partir du moment où le paiement a été réalisé, sauf dans le cas où l'athlète est dispensé pour cause de maladie (attestation par un médecin).

DEUX MODES D'INSCRIPTION :

1-**Par internet**, inscription en ligne sur <http://www.rondederamonville.fr>

A partir du mois d'Octobre 2021 JUSQU'AU Vendredi 10 DECEMBRE 2021
(20 HEURES)

2-Par Courrier à partir du mois d'Octobre 2021 et avant le 08 DECEMBRE à
l'adresse : **ATHLETICS COACHING CLUB de Ramonville : Maison
des Sportifs ; Allée des sports 31520 Ramonville Saint-Agne.**

Bulletin d'Inscription+ Certificat Médical ou Photocopie Licence+ Chèque
libellé à l'ordre de l'ACCRamonville.

CATEGORIES POUR LE 10 Km

Les athlètes nées en 2007 ou après ne pourront pas participer à cette course du 10 Km.

CADETS-CA-2006/2005 JUNIORS-JU-2004/ 2003

ESPOIRS-ES-2002/2001/2000 SENIORS-SE-1999/1988

MASTER 0-M0-1987/1983

MASTER 1-M1-1982/1978 MASTER 6-M6-1953/1957

MASTER 2-M2-1977/1973 MASTER 7-M7-1952/1948

MASTER 3-M3-1972/1968 MASTER 8-M8-1947/1943

MASTER 4-M4-1967/1963 MASTER 9-M9-1942/1938

MASTER 5-M5-1962/1958 MASTER 10-M10-1937 et avant

CATEGORIES POUR La course enfant : 1500 m et 800 m

Catégories jeunes : EA PO BE MI nés entre 2015 et 2007

PARTICIPATION

Une partie des recettes servira à un projet Solidaire pour une école Primaire.

Course du 10 Km :

13 € inscription en ligne sur le site: <http://www.rondederamonville.fr>. Pensez à
valider votre inscription avec les certificats médicaux

Et 13 € par courrier postal à l'adresse du club ACCR avant le 08 Décembre 2021.

Course enfants :

Gratuite : 1500 m pour les BE MI et 800 m pour les EA PO. **Sous condition d'inscription et d'une autorisation parentale signée.**

DOTATIONS

Les récompenses par catégorie seront remises après la course enfant pour les 3 premiers des catégories Scratch Homme et Femme (Prime en chèque). Et uniquement les premiers des catégories Homme et Femme M1 à M10 et Cadet, Junior, Espoir et senior (Bons d'achat). Une Rose pour tous les gagnants des catégories.

Cette année nous allons offrir un lot spécial par un tirage au sort pour les autres participants en dehors des récompenses par catégorie.

NB : Les récompenses ne sont pas cumulables avec la catégorie du Scratch.

DROIT À L'IMAGE

Tout participant à l'événement (Course adulte et course enfant) est susceptible de figurer sur des photos ou des enregistrements vidéo à des fins des communications sur le site internet de la course.

Le participant accepte inconditionnellement le fait que le club ACC Ramonville se réserve le droit de diffuser, en totalité ou en partie, ou de ne pas diffuser du tout, sa participation à la course du 10 Km et de la course pour enfants. Par ailleurs, le participant accepte expressément et inconditionnellement, à titre gracieux, que des photographies de lui soient prises lors de sa participation à la course, et soient utilisées dans le cadre de la promotion de la course pendant toute la durée de cette promotion et fassent de ce fait l'objet entre autres d'affichages publicitaires, de publications dans la presse quotidienne ou magazine, sur les réseaux sociaux...

RETRAIT DE DOSSARDS

Les dossards seront distribués AU MAGASIN R-Run de balma le Samedi 11 décembre ([90 CHEM de Gabardie, 31200 Toulouse](#)) Pour les **pass sanitaires complet (Double vaccination)** et Dimanche 12 Décembre à la salle de la Maison des Sportifs (sous les tribunes du Stade de Municipal de Ramonville) **sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité et du Pass Sanitaire valide.**

Nous sommes dans l'obligation de conseiller aux athlètes qui ont un pass sanitaire complet (Double vaccination) à venir retirer massivement leurs dossards le samedi 11 décembre pour éviter de trop grand attroupement le jour de la course. Tous les autres pass sanitaires seront contrôlés le jour même de la course : le dimanche à partir de 08h du matin.

SAMEDI 11-DÉCEMBRE :10H00-17H00 au magasin R-Run de Balma : [RES 90 CHEM de Gabardie, 31200 Toulouse](#) · Retrait possible pour ceux et celles qui ont le pass sanitaire complet (Deux ou Trois doses de vaccin) à cause des nouvelles restrictions COVID.

DIMANCHE-12-DÉCEMBRE-8H 00-9H30 à la Maison des sportifs, Allé des Sports, 31520 Ramonville

CHRONOMETRAGE ET ANIMATION

Le chronométrage par puce est assuré par une entreprise spécialisée : Chrono Start. L'animation est assurée par un speaker de la Région.

COURSE ENFANTS

La course pour les enfants sur une distance de 1,5 km (BENJAMIN, MINIMES) et 800m (EVEIL ATHLETIC à POUSSIN) est gratuite. Le départ sera donné à 11 h 15, le dimanche 12 décembre 2021 au niveau du pont Zuhera. Le certificat médical est obligatoire et les inscriptions peuvent se faire en ligne sur le site de la course et la veille ou sur place le dimanche 12 décembre 2021 entre 8h et 10h50.

Les responsables légaux des enfants doivent signer une décharge lors de l'inscription des enfants pour la course. Le port du masque reste obligatoire avant le départ de la course BE MI (1,5Km)

SERVICE MEDICAL

La surveillance sera assurée par plusieurs équipes de secouristes relevant d'une association agréée par le Ministère de l'intérieur et par un médecin.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une assurance couvrant leur responsabilité civile, celle des participants et celle de toute personne nommément désignée. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement pour couvrir les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Chaque athlète participe sous sa propre et exclusive responsabilité. L'organisation n'est pas responsable des vols, dégradations d'équipements ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la manifestation. Le fait de participer implique la connaissance et le respect du présent règlement.